



Assemblée Générale Annuelle des Propriétaires de La Châtaigneraie Samedi 13 avril 2013

Le président ouvre la séance à 9h55. En préambule, il accueille les propriétaires réunis dans la salle Charles de Gaulle et présente ensuite l'ordre du jour.

Il remercie notamment les intervenants à venir : Olivier Delaporte –*Maire de La Celle Saint-Cloud*-, Jean-François Baraton –*Maire-adjoint chargé de la voirie et de la sécurité*-, Thierry Née –*Responsable du service voirie*- ainsi que le Commandant Maryvonne Silvestre –*Chef de la circonscription de police de La Celle Saint-Cloud*- qui ont accepté son invitation.

Présentation du rapport moral et du rapport financier

Le Président donne lecture du rapport moral en annexe.

Il invite ensuite Monsieur Pierre Salaün -*Membre de la Commission Finance*- à présenter le rapport financier pour l'année 2012 ainsi que le projet de budget pour 2013.

Après un bref rappel historique sur la valeur d'origine des terrains de la Châtaigneraie, Monsieur Salaün présente les comptes pour l'année 2012. Ceux-ci font apparaître un résultat positif de 428,14 € qui viendra s'ajouter à la réserve disponible, qui passe ainsi à 7117,84 €. Le budget prévisionnel 2013 a été établi à l'équilibre, comme chaque année, tenant compte d'une recette fiscale qui n'augmente pas en 2013 par rapport à 2012 - fixée à 0,049 euro/m² pour l'ensemble des propriétaires.

Remarque : en 2004, il avait été décidé d'indexer la taxe sur l'indice Insee de l'inflation. En 2011, le montant était fixé à 0,049 euro/m². En 2013, comme en 2012, compte-tenu de la gestion prudente et raisonnable de notre association syndicale, il est proposé de ne pas augmenter la taxe syndicale.

Monsieur Salaün présente les tableaux de comptes et indique que les charges pour fournitures de bureau incluent la prévision d'achat d'un nouveau matériel scanner/photocopieur pour le secrétariat et que les frais de personnel ont été réduits.

En réponse à une question posée, il est précisé que le poste « contrat de prestations de services » comprend les frais de maintenance éventuels et les impressions.

Dans la salle, Madame Leroy s'interroge sur les montants de la ligne « charges de gestion », dans le prévisionnel 2012 figure « 168 euros », dans la colonne « réalisé 2012 » figure 351 euros, dès lors est-il réaliste de d'indiquer 150 € dans le prévisionnel 2013 ?

Ce poste est difficile à budgéter car il s'agit de frais enregistrés a posteriori. Il peut s'agir, par exemple, d'un propriétaire décédé qui n'aurait pas pu payer sa taxe. Aucune autre question n'étant posée, le rapport moral et le rapport financier sont soumis au vote des propriétaires.

La parole est donnée aux présidents des commissions.

Commission Constructions

Jean-Gabriel Joly -*Président par intérim*- remercie Jean-Louis de Mython auquel il succède. En 2012, on a constaté une baisse du nombre de déclarations préalables de travaux et de demandes de permis de construire (26 dossiers traités contre 44 en 2011 et 45 en 2010). 2 avis défavorables ont été prononcés par la commission au regard de notre cahier des charges. Monsieur Joly donne quelques recommandations pour déposer un dossier et rappelle la modification intervenue en 2012 pour le calcul de surface habitable. Robert de Mazancourt –*ancien Président*- demande si la commission a un retour de la mairie sur les avis donnés par l'association et, si elle ne suit pas l'avis de la commission, donne-t-elle ses raisons ? Stéphane Dassé répond que la mairie suit très fréquemment nos avis même si elle n'y est pas obligée. En cas de divergence on dialogue avec la mairie et le propriétaire.

Commission Circulation

En l'absence de Bruno Rime, Jean-Christian Schnell –*ancien Président*- prend la parole, et précise que le projet de rénovation de l'avenue des Gressets a été un sujet majeur dans l'action de la commission en 2012 qui s'est accompagné de nombreuses propositions à la mairie.

La configuration actuelle de l'avenue n'est pas totalement satisfaisante pour les riverains de cette avenue de plus en plus fréquentée. Cependant, le stationnement en chicane ralentit la circulation et la priorité à la montée semble maintenant respectée.

Le projet de rénovation doit se répartir sur 3 ans autour de 3 phases :

1. Sous la chaussée : réfection des canalisations d'eaux pluviales, d'eaux usées et enfouissement des réseaux aériens. Selon la mairie, cette première étape sera terminée avant l'été 2013.
2. En surface, transformation du carrefour Curie-Gressets-Bocages : suppression du feu et création d'une oreille de trottoir à l'angle Gressets-Bocages. Au bas de la place Audran, création d'un rétrécissement avec passage piéton. En 2014, le carrefour Lamotte-Gressets sera également réaménagé.
3. Embellissement de la voirie.

Monsieur Schnell présente quelques plans afin d'expliquer les modifications envisagées.

En 2012, l'association syndicale et notre commission circulation ont été également consultées par la mairie au sujet de la rénovation de la place Mermoz pour laquelle nous avons formulé plusieurs propositions.

Commission Environnement - Nuisances

Eric Dubet *-Président de la commission-* aborde les deux sujets principaux de l'année. En premier lieu, les nuisances sonores et la pollution générées par la gare routière et le stationnement des bus qui font tourner leur moteur dès 4h30 du matin. Les moteurs tournent ainsi, même en stationnement, une grande partie de la journée. Suite à des échanges de courriers et une rencontre avec le Maire, une solution a été trouvée quant au stationnement des bus. Cette solution a été acceptée par Veolia-Transdev. Toutefois, les chauffeurs ne suivent pas les directives données par leur direction et les chauffeurs le disent eux-mêmes. Cette situation n'est pas acceptable. Eric Dubet propose donc que se tienne une nouvelle réunion avec la mairie et le prestataire de service.

Deuxième sujet, le passage avenue Boileau conduisant à la gare, à la piscine et au lycée : murs tagués, détritrus et éclairage insuffisant, pour lequel les demandes à la Mairie n'ont pas été suivies d'effet.

Enfin, Eric Dubet rappelle qu'il est de la responsabilité de chacun de tailler ses haies.

Commission Sécurité

Bernard Lurquin *-Président de la commission-* présente les résultats de l'enquête menée auprès de tous les habitants, propriétaires et locataires résidant à la Châtaigneraie.

A ce jour, 124 réponses ont été reçues. Le sentiment d'insécurité, plutôt faible dans l'ensemble, laisse toutefois apparaître une préoccupation importante pour les cambriolages ainsi que pour les dégradations de véhicule. Le nombre de cambriolages constatés a augmenté dans une proportion significative avec un pic en fin d'année.

La présentation de cette enquête s'est prolongée par le rappel de quelques consignes de sécurité ainsi que par un débat riche avec la salle.

Le Président précise que le quorum nécessaire pour la validité des délibérations de notre Assemblée est atteint et passe la parole à M. le Maire.

Intervention de Monsieur le Maire

Accompagné de Jean-François Baraton *-Maire-Adjoint Délégué aux voies et réseaux, à la sécurité, aux transports, aux espaces verts et à la propreté -* Monsieur Delaporte souligne qu'il lui paraît important de maintenir un dialogue au travers de réunions régulières entre la Mairie et les habitants.

Le programme de rénovation de l'éclairage public a commencé dès 2008 et se poursuit actuellement par le remplacement des câbles et transformateurs défectueux.

En ce qui concerne la fibre optique, M. le Maire précise que le déploiement par quartiers devrait se terminer au plus tard début 2015 et que la Châtaigneraie sera équipée courant 2014.

La rénovation de l'avenue des Gressets représente un coût de l'ordre d'un million d'euros. Elle bénéficiera d'un embellissement et d'une meilleure sécurité (ralentissement de la circulation des véhicules).

La Châtaigneraie doit devenir une véritable « zone 30 ». Pour cela, il conviendra de prendre et de modifier plusieurs arrêtés (par exemple, dans une zone 30, les vélos doivent être autorisés à rouler en sens inverse de la circulation habituelle).

S'agissant des cambriolages et de l'absence de vidéo-protection, M. Delaporte n'est pas d'accord avec les chiffres et l'enquête du Conseil Syndical sur les statistiques de cambriolages en 2012 et début 2013. Entre octobre et décembre 2012, le Maire n'a eu connaissance que de 7 cambriolages, certes contre 3, durant la même période de 2011. Il met en garde contre une approche « sécuritaire » du problème lié à la forte augmentation des cambriolages et souligne que, selon lui, la Celle St-Cloud est une des villes les moins touchées du département des Yvelines.

En 2010, une demande d'autorisation faite au Préfet pour l'installation d'une vidéo-protection sur la commune a été obtenue, mais n'a pu être techniquement mise en place. Dès 2014, la ville fera partie de l'intercommunalité de « Versailles Grand-Parc » et pourra alors sans doute obtenir des subventions

qui s'élèveront environ à 300 000 ou 400 000 euros pour financer le dispositif de vidéo-protection, bénéficiant d'un suivi centralisé. Ce système devrait dissuader les agressions et cambriolages. Le choix des lieux d'implantation des caméras devra être respectueux de la vie privée.

Pour les nuisances importantes liées au stationnement des bus derrière la gare, des discussions sont en cours à la Mairie. Veolia déclare que le plan de stationnement des bus est respecté à 90%. Monsieur Crolet, responsable Transdev-Veolia affirme respecter les 3 zones de parking des bus en fonction des horaires définis (5H-6h30, 6h30-8H00 et après 8H00). Une procédure de démarrage selon la température extérieure a été mise en place très récemment, afin d'éviter les nuisances sonores trop importantes et une pollution pour les riverains : température inférieure à -5°C, démarrage 30mn avant le départ, entre -5°C et 4°C : démarrage 15 à 20 mn avant le départ, temps doux : démarrage entre 5 et 10 mn avant le départ.

S'agissant de l'urbanisme, M. Delaporte souligne sa volonté de faire respecter les textes et qu'il n'accordera aucune dérogation aux règles d'urbanisme actuelles. Il indique qu'une réforme du POS ou la mise en place d'un PLU ne sont pas d'actualité. Il souhaite contenir la densification urbaine sur la commune et défendre un cadre de vie agréable et boisé.

Il conclut en citant le Directeur Départemental de la Sécurité Urbaine qui affirmait, il y a peu que « *la Celle St-Cloud est une ville plutôt protégée en terme de sécurité* » et passe la parole au Commandant Silvestre et à M. Née.

Une personne dans la salle demande quels sont les vrais chiffres entre ceux de la présentation de l'Association et ceux donnés par la mairie. M. le Maire indique que la mairie ne produit aucun chiffre et passe la parole au Commandant Silvestre.

Intervention du Commandant Silvestre – Police Nationale, Chef de la circonscription -

Le Commandant Silvestre reconnaît bien volontiers que certaines rues sont plus exposées et facilement « visitées » que d'autres, à cause de la proximité du bois par exemple ou d'autres caractéristiques. A ce propos, le Commandant rappelle que l'opacité de certaines clôtures empêche les policiers de détecter, de l'extérieur, la présence éventuelle de cambrioleurs. Plus que jamais, la vigilance des voisins est essentielle. Il ne faut laisser entrer personne, même en uniforme. Il convient d'abord de composer le 17 pour vérifier si la personne qui se présente comme agent de Police a bien été envoyée par la Police Nationale.

Le Cdt Silvestre souligne également qu'il convient d'être particulièrement vigilant lors du retrait d'argent aux distributeurs automatiques, plusieurs vols et agressions ayant été constatés ces derniers temps à proximité.

Une question de la salle porte sur la verbalisation des véhicules mal stationnés avenue Boileau. Le Commandant répond que la verbalisation est maintenant « dématérialisée ». Il n'y a plus d'amendes visibles sur papier et d'autre part, certaines personnes ne font pas cas de leur verbalisation, continuant à se mettre en infraction.

L'évolution des statistiques de cambriolages n'est pas plus inquiétante que celle constatée pour l'ensemble du département. Les directives nationales sont suivies par ordre de priorité : violence aux personnes, stupéfiants, cambriolages et circulation des armes. Le district est actuellement séparé en 2 pôles géographiques pour la lutte contre les stupéfiants et les cambriolages.

Stéphane Dassy remarque que les informations inquiétantes collectées dans le cadre de notre enquête sécurité sont une réelle préoccupation qui nécessite d'en faire une priorité d'action des pouvoirs publics et de la police en premier lieu.

Madame Silvestre répond qu'il y a eu récemment 12 interpellations grâce aux traces papillaires (empreintes) ou ADN. Pour aider le travail des policiers, il est donc essentiel de ne toucher à rien ni de ne rien ranger jusqu'à leur arrivée. Pour ceux qui ont une alarme, il faut demander à la société de télésurveillance d'appeler en premier lieu la Police avant même de vérifier si le déclenchement est intempestif.

Un intervenant dans la salle remercie pour les informations diffusées récemment par email sur les vols dans les voitures. La diffusion de ce type d'information est un facteur efficace de prévention.

La commission sécurité demande à la Police de lui faire part directement des informations, dans la mesure où la confidentialité est respectée vis à vis des habitants.

Après quelques nouveaux échanges, le Président remercie le Cdt Silvestre et présente Monsieur Thierry Née pour un point sur la voirie et l'amélioration de l'éclairage public.

Intervention de Monsieur Thierry Née –Responsable du service voirie-

Celui-ci indique que la Mairie procédera avant fin 2013 au changement de câbles endommagés, impactant l'allée de la Forêt et 2 autres rues. Le changement de tous les câbles défectueux, déjà bien avancé devrait permettre, en cas de panne à la Châtaigneraie, la remise en route de l'éclairage sous 2 heures.

Monsieur Baraton précise qu'un nouveau système d'alerte de la société en charge de l'éclairage public a été mis en place et que des réunions techniques mensuelles sont désormais organisées.

A une remarque sur l'éclairage de faible intensité dans certaines rues, Monsieur Née répond que les lampadaires obsolètes seront remplacés dès que la résolution des pannes générales sera terminée.

La rénovation et la réparation du réseau électrique va être accélérée grâce à l'amplitude journalière qui augmente à partir du printemps. A une remarque sur l'éclairage faible de certaines rues, Monsieur Née répond que les lampadaires obsolètes seront effectivement remplacés dès que le gros-œuvre, représenté par la résolution des pannes générales sera terminé.

Le Président remercie Monsieur Née pour son intervention claire et donne la parole aux responsables de commissions suivantes.

Commission accueil

Marie-Madeleine Calais -Présidente de la commission- remercie les membres de sa commission et en redonne l'objectif : « *faciliter votre intégration dans le quartier et aider, informer notamment au sujet des dispositions de notre cahier des charges* ».

Cette année, la commission a accueilli 19 nouveaux propriétaires et 2 locataires. A ce propos, Mme Calais rappelle aux propriétaires de lui communiquer le nom de leurs locataires lors d'un nouvel emménagement.

Nouveauté 2012 : le livret d'accueil, en couleurs, qui regroupe toutes les informations nécessaires aux nouveaux arrivants. Pour signaler l'arrivée d'un nouveau voisin, il suffit d'envoyer un message à informations@chataigneraie.info.

Commission boisement

Daniel Messiaen donne quelques chiffres pour 2012 : 6 autorisations d'abattage d'arbres devenus dangereux, 2 contrôles de boisement (en conformité) et 32 signalements de haies débordantes sur la chaussée. Une demande d'abattage d'un magnifique cèdre bleu a été refusée.

Des capricornes ont été découverts sur un grand chêne et les autres propriétaires sont priés de surveiller leurs arbres pour détecter leur présence éventuelle.

En cas de problème de dépassement de branches entre propriétés, si une solution ne peut être trouvée entre voisins, il est possible de contacter l'association, qui donnera les coordonnées du conciliateur de la Mairie.

Une personne demande comment l'autorisation a été donnée pour l'arbre abattu devant la pharmacie du Puits d'Angle. Monsieur Messiaen répond que cet arbre, présent devant la pharmacie présentait des racines dangereuses pour les piétons (beaucoup de personnes âgées) comme pour les véhicules. La commission a été consultée à ce sujet et a donné son autorisation.

M. Messiaen rappelle que les haies ne doivent pas être supérieures à 2 mètres de haut.

Commission communication

Agnès Ruchaud, Présidente de la commission et Vice-présidente de l'association présente son équipe. Elle rappelle publication bisannuelle de la Feuille du Châtaignier, destinée aux locataires comme aux propriétaires, la troisième session du vide-grenier annuel, dimanche 2 juin prochain, l'organisation de la Fête des voisins par les propriétaires volontaires, dans les rues de La Châtaigneraie, vendredi 31 mai prochain (date nationale) pour laquelle l'association demandera à la Mairie la mise en œuvre d'arrêtés municipaux afin de procéder à la fermeture temporaire de quelques rues. Mme Ruchaud annonce également que le site Internet fonctionnant depuis mai 2012 a reçu à ce jour plus de 6000 visites. Celui-ci présente l'agenda, les actualités de l'Association et du quartier ainsi que de multiples conseils. On y trouve aussi les coordonnées des commissions. Enfin, une page Facebook a été mise en ligne. Les habitants sont cordialement invités à l'animer par des photos, commentaires et informations concernant notre quartier.

Elections

Les 4 candidats au remplacement de syndics démissionnaires sont invités à se présenter aux participants présents.

Le Président les remercie et ouvre le vote. La séance est levée à 13 heures.

Quorum : 771 voix

Nombre de voix représentées : 801 voix

Approbation des rapports moral et financier

Bulletins OUI : 769

Bulletins NON : 32

Bulletins blancs : 0

Election des nouveaux syndics

Nouveaux syndics élus	voix exprimées	voix obtenues
Dorothée COURCOUX	801	801
Bruno DUNOYER de SEGONZAC	801	800
Dominique LARDEUX	801	783
Slanys PAJOT de SORBIER	801	783
